

ABONNEMENT.

Table with subscription rates for Saumur and Postes, including monthly and quarterly rates.

On s'abonne :

At Saumur, at the Journal Bureau, or by mail with a mandate to the post office, or at all bookstores.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Table with insertion rates: Annonces (20c), Réclames (30c), Faits divers (75c).

RESERVES SONT FAITES. Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

At Paris, at L'AGENCE HAVAS, 8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR

3 Décembre 1883.

Chronique générale.

Les nouvelles du Tonkin sont plus satisfaisantes depuis samedi soir. Deux dépêches de sources américaines, que le National considère comme exactes, annoncent l'évacuation par les Chinois de Son-Tay et de Bac-Ninh.

Voici que nous lisons dans le Gaulois :

« De récentes dépêches du Tonkin confirment les nouvelles antérieures d'après lesquelles les troupes chinoises devaient évacuer Son-Tai et Bac-Ninh. »

« Un de nos correspondants nous assure que les troupes chinoises se sont enfuies terrifiées de Bac-Ninh à l'aspect des soldats turcos qu'ils prenaient pour des démons. Il n'y a plus de troupes chinoises dans la forteresse, excepté quelques rares Pavillons-Noirs natifs du pays. »

« La canonnière la Hache a poussé une reconnaissance vers Son-Tai, à la date du 23 novembre. Elle a lancé sur la ville quelques boulets qui sont restés sans riposte. Aucun ennemi n'a été aperçu. En même temps, trois compagnies d'infanterie s'avançaient en reconnaissance dans la même direction, et elles n'ont pas vu trace de Chinois. »

« Les principaux points du Delta ont été renforcés. Les mandarins de Hué ont été ramenés à l'obéissance. Cependant le pays est toujours livré à la rébellion. Les Pavillons-Noirs et les pirates continuent à semer la terreur. La vie n'est pas sûre à dix milles au-delà des points occupés par les troupes françaises; toutefois, le rétablissement de l'ordre est uniquement une question de temps. »

On affirme, dans l'entourage de l'Elysée, que M. Grévy est en opposition avec M. Ferry au sujet de l'expédition du Tonkin.

Le Président de la République serait d'avis qu'il faut, à tout prix, conclure un arrangement parce que l'opinion est absolument contraire à une guerre prolongée.

M. Ferry combat énergiquement, au conseil des ministres, l'avis de M. Grévy qui, intimidé d'ailleurs par la violence du premier ministre, n'exprime ses idées qu'avec beaucoup de prudence.

Quelques journaux s'étonnent de l'obstination avec laquelle nos diplomates repoussent les propositions du marquis Tseng, tendant à prendre le cours du fleuve Rouge pour limite entre la Chine et nos possessions.

Le fleuve Rouge, en effet, constitue une frontière naturelle et des plus faciles à défendre; mais, pour faire cesser tout étonnement, il suffit de rappeler que les mines de métaux précieux, découvertes par M. Dupuis, les fameuses pépites qui ont donné naissance aux complications actuelles, se trouvent situées sur les bords du Thai-Binh, affluent de la rive gauche du fleuve Rouge.

Pas de rive gauche, pas de pépites: voilà le clou.

Un électeur lyonnais vient d'adresser à la Chambre une pétition pour demander que tout député dont le traitement sera saisi par opposition, pour dettes, soit déclaré démissionnaire si, dans les trois jours, il ne s'est pas libéré.

Si cet amendement à la loi sur le cumul était adopté, on aurait pourvoir au remplacement de plus de 400 députés.

M. HARMAND. — Le gouvernement, dit le Temps, vient d'autoriser M. Harmand, commissaire civil au Tonkin, à venir prendre un congé en France. La mission de M. Harmand est suspendue.

L'ASSASSIN DE M. JULES FERRY.

Le jeune Curien, qui a tenté récemment d'assassiner M. Jules Ferry, vient d'être écroué à Mazas, où il subira sa détention préventive pendant tout le temps que durera l'instruction qui vient de s'ouvrir. Cette instruction n'en est d'ailleurs qu'à son début. Il est probable qu'elle se prolongera pendant dix ou quinze jours.

L'avis général, au Palais, est que Curien sera renvoyé devant la Cour d'assises de la Seine.

En effet, la préméditation ne fait doute pour personne. Le seul fait d'avoir dérobé le revolver dont il a tenté de se servir, comme le voyage qu'il a dû accomplir, démontre son intention bien arrêtée d'attendre aux jours du président du conseil.

On pense donc que le magistrat instructeur chargé de l'affaire conclura au renvoi devant la chambre des mises en accusation, en donnant comme motif de la prévention: « Tentative d'assassinat, avec préméditation, ayant échoué par suite de circonstances indépendantes de sa volonté. »

C'est donc devant la Cour d'assises, qui seule connaît de ce crime, et non devant le tribunal correctionnel, que Curien serait renvoyé.

L'affaire serait vraisemblablement inscrite au rôle de la seconde quinzaine de décembre.

LE PROPHÈTE DU SOUDAN.

Nous empruntons à la Revue d'ethnographie le portrait suivant du « prophète » qui vient de surgir dans le Soudan :

« Je connais personnellement le Mahdi; je l'ai vu pour la première fois à l'île d'Aba (fleuve Blanc), il y a environ neuf ans. Mohammed Ahmed est aujourd'hui un homme de quarante ans; il est né à Dongolah, c'est le troisième fils de pauvres gens appelés Abdellahi et Amina. Dès l'âge de sept ans, Mohammed Ahmed fréquentait l'école musulmane, et à douze ans il avait complété l'étude du Coran. Grâce au dévouement de

ses frères, établis charpentiers et constructeurs de barques, il put suivre ses études aux environs de Khartoum sous deux maîtres habiles, El Courachi et Abd-el-Ayim, fils du cheikh El Tayeb.

« C'est alors qu'ayant complété son instruction, il est venu habiter l'île d'Aba, sur le fleuve Blanc. Il y vivait depuis quinze ans, vénéré par les Baggarahs, quand il a entrepris de se faire passer pour le Mahdi, c'est-à-dire pour l'envoyé de Dieu destiné à régénérer l'islamisme.

« Ahmed Mohammed est un homme de taille moyenne, sa couleur est café au lait clair, sa barbe est fort noire et il porte sur chaque joue trois cicatrices parallèles. Il est extrêmement maigre, car il se soumet à des jeûnes fort rigoureux. Avant d'entrer en scène, il habitait un trou sous terre, où il pleurait continuellement, dit-il, sur la corruption universelle.

« Le Mahdi porte pour tout costume une chemise et un caleçon de damour (grosse toile de coton); il a des sandales aux pieds et un petit turban sur la tête. »

Au point de vue des doctrines, le Mahdi est un réformateur très-austère, qui rejette la suprématie spirituelle du Sultan ou Calife de Constantinople. C'est un appel au fanatisme musulman qui peut être d'autant plus dangereux que ce réveil de l'islamisme coïncide avec de vieilles prophéties, auxquelles les éclatantes victoires du Mahdi donnent un retentissement formidable.

L'INTERVENTION DE L'EUROPE.

Le Mémorial diplomatique publie l'information suivante dont la gravité n'échappera à personne :

« On nous informe de Londres que lord Granville a demandé au gouvernement français de répondre catégoriquement à la dernière dépêche que lord Lyons a été chargé de communiquer à M. Jules Ferry.

Les armateurs anglais et les chambres de commerce anglaises ont fait entendre des

46 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LA BAGUE D'OPALE

PAR EDOUARD DIDIER.

— Comment osez-vous, demanda tout d'abord le colonel au parlementaire, vous présenter en armes devant une forteresse occupée par des troupes fédérales ?

— Nous sommes prêts à désarmer, répondit le parlementaire, et à traiter les Faces pâles en amis et bons alliés, s'ils veulent cesser de s'avancer plus avant vers l'endroit où le soleil se couche et accepter des frontières qu'ils s'engageront à ne plus franchir. Il y a une limite naturelle, c'est le Père des Eaux. Que les Faces pâles demeurent sur la rive gauche du Mississipi; de notre côté, nous nous engageons à ne jamais quitter la rive droite.

— Mon frère oublie sans doute, reprit le colonel Lecomte d'un ton conciliant, que je ne suis qu'un soldat et que je n'ai pas qualité pour ratifier un pareil traité dans le cas où je le trouverais équitable, ce qui n'est pas.

— Nous savons, dit l'Indien, que mon frère est un grand chef; il peut envoyer l'un de ses jeunes hommes en mission auprès de notre Grand Père, le

président Lincoln. Pendant ce temps, nous demeurerons campés là où nous sommes.

Malgré l'arrogance d'une pareille prétention, Charles répondit, sans se départir de la modération qu'il s'était imposée :

— Je ne ferai pas cela, ce serait outrepasser mon devoir. Encore une fois, je suis soldat, j'ai des ordres, je n'ai pas à les discuter, je me borne à les exécuter.

— Mon frère refuse de négocier ? demanda encore le parlementaire indien.

— Absolument.

— Alors tant pis pour mon frère, dit l'autre avec insolence; nous sommes nombreux et nous réduisons, s'il le faut, la forteresse par la famine.

L'Indien se disposait à quitter Tower-Rock.

— Un mot encore, ajouta le colonel. Si dans deux heures vous n'avez pas levé le camp et quitté les rives du fleuve, je vous en chasse à coups de canon.

Cette réponse, apportée aux Indiens par le parlementaire, fut accueillie par de longs éclats de rire et des démonstrations les moins pacifiques. Les Indiens comptaient sur leur nombre pour en imposer à leurs ennemis. Nous l'avons dit, ils étaient là quelques milliers sur la rive droite du fleuve.

Après plusieurs sommations demeurées sans effet, il fallut bien se décider à agir. Le colonel, à

son grand regret, commanda le feu, et quelques volées de mitraille eurent bientôt si bien balayé la rive du fleuve que l'on n'apercevait plus un seul ennemi, aussi loin que l'œil s'étendit.

Cependant la terreur régnait toujours dans la prairie; les Indiens s'étaient ralliés à deux ou trois milles au-delà du fort et le colonel Lecomte se décida à en purger le pays. Une expédition fut donc organisée, à laquelle prirent part les émigrants, qui connaissaient mieux la prairie que les soldats et pouvaient mettre la petite armée sur les traces de l'ennemi. La présence de ces émigrants dans le corps expéditionnaire eut de mauvais résultats. Quand on passait devant un établissement dévasté — et cela arrivait souvent — le colon auquel il appartenait, revoyant ruinée, perdue, ravagée une propriété qui lui avait coûté plusieurs années de labeur, en retrouvant quelquefois un des siens sous les décombres encore fumants, — tous les bâtiments avaient été systématiquement incendiés par les Indiens, — le malheureux colon dont les douloureux souvenirs se réveillaient et dont les blessures se rouvraient à cette vue, poussait des cris de désespoir qui provoquaient la pitié des soldats et les animaient contre les Indiens. Aussi sans que le colonel Lecomte, pas plus que sir Wilkie, qui faisait aussi partie de l'expédition, s'en doutassent, il s'était formé dans les rangs de la colonne volante une sorte de complot; on s'était juré, pour servir

d'exemple, de faire un terrible massacre d'Indiens à la première rencontre.

L'occasion ne se présenta que trop tôt.

On voyageait depuis cinq jours déjà dans la direction de l'ouest sans avoir rien rencontré de suspect que la preuve du passage des Indiens dans les établissements ruinés. Comme d'habitude, on avait campé la veille dans la prairie, quand, le matin, au moment de sonner la diane, un clairon crut apercevoir à une certaine distance un léger nuage de fumée monter dans l'air. Le clairon jeta là son instrument qui aurait pu compromettre sa reconnaissance, et s'élança au pas de course sur une éminence d'où la vue pouvait s'étendre au loin dans la prairie. Arrivé là, notre homme poussa un cri de triomphe. Il venait d'apercevoir à un mille de lui environ, dans un pli de terrain, un campement d'Indiens.

Toute la petite armée américaine fut bientôt sur pied. En remarquant l'animation de ses hommes, en entendant surtout les propos sinistres qu'ils échangeaient entre eux, le colonel fit former le cercle et harangua sa troupe.

— Soldats, leur dit-il, un devoir d'humanité s'impose à nous, si, comme je l'espère, les Indiens se rendent à discrétion.

— Ils ont égorgé les nôtres ! s'écria une voix.

— Ne les imitons pas, reprit vivement Charles. Ce n'est pas par une sauvage extermination que

plaintes qu'il est impossible au gouvernement britannique de ne pas prendre sérieusement et immédiatement en considération.

Jusqu'à présent, et dans l'espoir qu'une entente aura lieu entre la France et la Chine, les ministres de la reine Victoria ont cru devoir ajourner toute décision; mais les cabinets de Saint-Petersbourg, de Berlin et de Washington ayant à plusieurs reprises exprimé leurs craintes au sujet d'un blocus des ports chinois, la Grande-Bretagne a dû, dans son intérêt comme dans celui de tous les Européens — quelle que soit leur nationalité — établis sur le territoire du Céleste-Empire, aviser aux moyens de rendre efficace la protection que réclament le commerce anglais et la sécurité des sujets britanniques dans l'Extrême-Orient.

Lord Granville rappelle qu'il a déjà fait entrevoir à M. le ministre des affaires étrangères, président du conseil, que les gouvernements précités et le cabinet de Saint-James s'étaient occupés de cette grave question en vue d'arriver à une solution conforme à l'esprit d'équité et de justice qui a dicté leur conduite au cours des négociations, si longues et si laborieuses.

Sans désespérer encore qu'elles arrivent à un résultat satisfaisant, le gouvernement britannique ne croit cependant pas pouvoir tarder plus longtemps à prendre toutes les mesures nécessaires, arrêtées d'ailleurs depuis quelques jours entre l'Angleterre d'une part, et, d'autre part, la Russie, l'Allemagne et les Etats-Unis.

Ainsi, ce que M. Ferry refuse au comparse diplomatique nommé Tseng, il sera obligé de l'accorder à l'intervention des Anglais et des Allemands. La nouvelle d'une victoire de l'amiral Courbet, arrivant la semaine prochaine, ne servira de rien.

Car, la Chine nous déclarant la guerre, nous ne pouvons rien contre la Chine si nous ne bloquons pas les ports chinois.

Déjà les journaux anglais et allemands soulèvent la question dans les termes les plus menaçants.

Des observations diplomatiques ont été échangées avec aigreur.

M. Ferry ne bloquera pas les ports chinois, il n'y a pas de doute à avoir sur la question.

Les intéressés s'y opposeraient par la force, l'Angleterre la première, qui ne souffre pas qu'on touche à ses intérêts matériels.

Si donc l'expédition continue, il la faudra continuer dans les conditions les plus défavorables, dans l'intérieur des terres, à travers les marais et avec le cortège des fièvres.

Combien de soldats cette expédition dévorerait-elle ?

La Tunisie a coûté plus de cent millions. Le Tonkin coûtera peut-être une somme quadruple.

Et au Tonkin nous aurons à lutter contre des ennemis plus sérieux que les Tunisiens, mieux armés, et soutenus secrètement par nos bons amis les Anglais.

Il y a dans cet avenir prochain de quoi ruiner le commerce et l'industrie de la France pendant plusieurs années.

LA QUESTION OUVRIÈRE Impose une législation sociale.

La crise économique est manifeste; les progrès sont effrayants, elle sévit en France comme nulle part ailleurs.

D'où cela vient-il ?
Cela vient d'un régime d'institutions et de pratiques diamétralement contraires à toute loi sociale.

Ce qui arrive est marqué au coin d'une irrémédiable logique.

Tandis que les uns affirmaient encore et toujours que l'autorité vient d'en bas, les autres arrivaient à émettre cette doctrine non moins subversive, à savoir que la richesse peut remonter et qu'avant d'assurer la prospérité publique, il y a lieu de faire la fortune de la masse ouvrière.

De ces deux idées également fausses et appliquées à outrance, on en est venu à proclamer, dans l'ordre moral ou économique, la loi du nombre; et c'est le respect de la loi du nombre, coloré par la perspective du progrès, qui a servi à expliquer des traités qui se présentaient comme le parachèvement du régime démocratique.

Qui donc, cependant, avait conçu le projet de niveler peu à peu toutes les frontières économiques des nations et avait compté sur la France pour renverser les traditions et introduire, en Europe, le système du libre échange ?

Une école, dite de Manchester, que les ministres anglais s'étaient appropriée et au fond de laquelle il n'y avait guère qu'un plan d'invasion commerciale.

Les hommes d'Etat qui stipulèrent pour l'Angleterre firent simplement une affaire. Quant à la France, elle ne crut pas acheter trop cher une amitié qu'elle tenait pour sincère; elle fut excessive dans sa générosité, naïve jusqu'à l'aveuglement et se prit à croire que ses téméraires finiraient par lui valoir la reconnaissance de la postérité et des peuples.

Les politiques d'alors, saturés d'orgueil et d'ignorance, osèrent même affirmer que, grâce à la France, le progrès allait renouveler le monde du travail et qu'une fraternité de bon aloi allait s'établir entre toutes les nations, double bienfait qui garantissait la paix, qui fixerait à jamais les incertitudes du suffrage universel et qui assurerait l'avenir du césarisme, en assurant pour toujours la fortune de la démocratie.

Autant d'erreurs que d'illusions chimériques !

Sans doute, il y avait quelque chose à faire, à cette époque, mais la loi du progrès était à suivre, sans qu'il dût être question de détruire le foyer national.

Sans doute le régime prohibitif avait fait son temps et favorisait la routine de quelques vieilles industries intraitables pour le consommateur, mais il y avait à tenir compte des inégalités naturelles et à les compenser par une œuvre de protection et de justice sociale.

Sans doute, un gouvernement éclairé

avait à encourager l'émulation, dans l'industrie, mais il devait comprendre que les fureurs de la concurrence sont un duel à mort, sans rapport avec l'émulation.

Sans doute, le consommateur est un personnage intéressant, mais tout consommateur est producteur à un titre quelconque et attend d'une source unique une rémunération nécessaire pour faire face à des dépenses essentiellement variées. D'où il suit que la force productive, résidant dans le capital et l'intelligence, est la première à défendre contre elle-même et contre l'étranger, d'où il suit encore que le problème économique ne se résume pas dans la vie à bon marché, mais dans une répartition hiérarchique des profits et dans un taux de salaire qui permette à chacun de suffire à soi-même et aux charges du foyer domestique.

Il n'est pas de vie à bon marché, si l'on n'en peut faire les frais, comme il n'est pas d'existence régulière et morale, si les appétits seuls en règlent les exigences.

En résumé, une réforme s'imposait, mais au lieu d'une réforme, on fit une révolution. En cela la France ne fut que trop fidèle à cette tradition nouvelle qui lui avait fait, dans le monde, une si triste renommée.

Le monde la suivit, tout en se tenant à distance de ses exagérations; il obéit au mouvement d'opinion que nous avons déterminé; mais, dans son obéissance, il y eut des réserves prudentes et la marque de certaines préoccupations que la présomption française ne sut pas comprendre. La France, en un mot, livrait le patrimoine national, tandis que les autres nations n'abaisaient leurs frontières économiques que pour les relever, s'il en était besoin, et qu'elles prenaient leurs garanties contre l'invasion commerciale de toute puissance étrangère.

Elles ne voulaient être ni dupes ni complices et laissaient ce double rôle à notre malheureux pays.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 30 novembre.

Nous avons décidé raison lors qu'hier et avant-hier, au milieu de la reprise générale de la cote, nous dissuadions nos lecteurs de s'illusionner sur la valeur de ce revirement. Dès aujourd'hui, nos rentes réagissent assez rapidement; le reste du marché se soutient uniquement à cause de la liquidation: le découvert se rachète, mais l'heure n'est pas loin où les valeurs suivront les rentes qui tomberont sans qu'il soit possible de les arrêter. Le 3 0/0 s'avance de 77.55 à 77.60 pour réagir à 77.40 et clôturer à 77.45; l'amortissable est à 78.47; le 4 1/2 0/0 1883 débute à 106.45 pour reculer à 106.30 et 106.20 et reprendra en clôture à 106.40. Le Crédit Foncier est très-ferme à 1.205 et 1.210. La Banque de Paris est à 815. La Banque Ottomane à 658.75.

En attendant la baisse, l'Extérieure Espagnole est sans changement à 56 3/8. Nous rappelons nos précédents avis sur cette valeur dont la hausse ne paraît pas possible, bien au contraire.

Les Chemins français sont assez soutenus, à part le Lyon qui fait exception par une baisse de 20 fr. sur les cours d'hier; d'ailleurs, ce n'est, croyons-nous, que le commencement d'une réaction assez sensible, réaction dont nous avons prévu nos lecteurs; la diminution notable des recettes, les charges imposées à la Compagnie par les travaux à exécuter sur les lignes dont on n'a pas grand profit à attendre, sont autant de causes de baisse.

L'italien 5 0/0 est à 91.35. L'Unifiée d'Egypte à 324.06. Le Turc 5 0/0 à 9.25 et 9.22. Voilà les cours cotés aujourd'hui, sans qu'il y ait à espérer les voir se maintenir longtemps.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

Samedi, le bouquet traditionnel et un trophée de drapeaux ont été placés sur le dernier caisson du pont du chemin de fer que les ouvriers avaient terminé la veille. C'est, ainsi que nous l'avons déjà dit, la culée du Jagueneau, celle qui donne la plus grosse cube de maçonnerie.

Il ne reste plus que la maçonnerie de cette culée à élever et le couronnement des piles à établir. Aussi tout le gros œuvre difficile de ce chantier est-il complet, et l'achèvement des piles peut se faire en quelques mois.

Au Chapeau, les ouvriers de MM. Cail et C^o travaillent avec ardeur. Déjà une travée du tablier métallique est prête à être mise en place.

Quant au tunnel, il est aujourd'hui complètement terminé. Il n'y a plus que le ballast à poser.

La plupart des ouvriers italiens ont déjà quitté Saumur.

LE GAGNANT DU LOT DE 40,000 FRANCS DE LA LOTERIE D'AMSTERDAM.

Saumur ou plutôt nos concitoyens sont favorisés. M. Leroux-Bouché, loueur de chevaux et voitures, rue Beaurepaire, vient de gagner le lot de 40,000 fr. de la Loterie d'Amsterdam avec le n^o 463,487.

Dernièrement, c'est un enfant de Saumur qui avait été encore plus heureux dans la Loterie de Lille.

M. le colonel des Roys, ancien commandant de l'Ecole de cavalerie, vient d'être élevé au grade de général de brigade dans la 4^e section du cadre de l'état-major général de l'armée.

Par décision ministérielle du 4^e décembre, M. le général de brigade des Roys a été nommé au commandement de la 3^e brigade de cuirassiers (3^e division de cavalerie), au camp de Châlons.

VOTES DE NOS DÉPUTÉS.

Sur l'ajournement de l'interpellation de M. Clémenceau, voté par 299 voix contre 194 :

Ont voté pour : MM. Benoist, Bury, Maillé (d'Angers) ;

Ont voté contre : MM. de Civrac, de Maillé, de Soland, de Tervay.

Vendredi matin ont eu lieu, à la cathédrale d'Angers, les obsèques de M^{lle} la marquise de Broc, née de Grimaud de Rochebouët, décédée en son hôtel, à Angers, dans sa 78^e année. L'inhumation s'est faite samedi à Vernueil-le-Fourrier, où se trouve la rési-

nous arriverons à pacifier le pays. Les prisonniers que nous tenons sont des otages qui nous répondent de la vie de nos camarades qui ont été surpris par les Indiens. Rappelez-vous que vous êtes les enfants d'un peuple civilisé qui, s'il combat l'ennemi les armes à la main, le protège et le respecte dès qu'il est vaincu.

Un silence glacial avait accueilli cette harangue du colonel Lecomte, et, avant que les rangs fussent reformés, l'un des émigrants s'était précipité dans le cercle en s'écriant :

— Rappelez-vous surtout nos femmes et nos enfants massacrés par ces bandits !

Ces derniers mots furent accueillis par des hurrahs très-significatifs, et des rangs qui venaient de se reformer parlaient le cri :

— En avant ! *go ahead* !

Charles et Wilkie échangèrent un regard où se lisaient leurs angoisses, et le colonel courut se mettre à la tête de ses soldats pour les maîtriser si la chose était possible.

On était arrivé sur l'éminence d'où l'on apercevait le camp ennemi.

Les Indiens s'étaient vite rendu compte du danger qu'ils couraient. Un parlementaire s'avancait, portant en guise de drapeau blanc une peau de faon au bout d'une lance. Les femmes et les enfants s'étaient réunis sur le front de bandière et poussaient des cris de terreur en tendant vers les Amé-

ricains des mains suppliantes.

Ce spectacle eut sans doute attendri le cœur de cette foule armée, versatile comme toutes les autres foules, si un coup de feu parti de ses rangs n'avait abattu le parlementaire.

Cet acte sauvage décida du sort des malheureux Indiens. Les soldats s'élançèrent en avant, méconnaissant la voix de leurs chefs qui voulaient les retenir, et massacrèrent impitoyablement et sans distinction tous ceux qui s'offrirent à leurs coups. Femmes, enfants, vieillards, furent tués pêle-mêle avec les guerriers. Ceux que les coups de feu avaient épargnés furent passés au fil de l'épée.

Cette odieuse tuerie dura près d'une heure.

Quand le colonel Lecomte put enfin arrêter l'exaspération de sa troupe, les Indiens étaient décimés et il n'y avait plus de prisonniers à faire que parmi les blessés. Le colonel ordonna de les relâcher et de les secourir.

Cette fois, les soldats, honteux et repentants du triste rôle qu'ils venaient de jouer, s'empressèrent d'exécuter les ordres de leur chef. Tous les Indiens que l'on trouva donnant encore signe de vie furent amenés sous une tente où sir Wilkie venait de s'installer avec sa pharmacie de campagne.

Presque tous les blessés étaient des jeunes gens. Cependant on trouva parmi eux un vieillard qui demanda instamment à parler au colonel. On le conduisit auprès de lui. Une barbe blanche qui lui

tombait presque jusqu'à la ceinture, des cheveux également blancs flottant sur ses épaules donnaient à cet homme un air vénérable que ne démentaient ni sa démarche ni son maintien.

— Vous avez désiré me parler ? lui demanda Charles par l'entremise du vieux Canadien.

— Oui, répondit laconiquement l'Indien.

— Que désirez-vous de moi ?

— D'abord l'assurance que vous n'avez pas ordonné ce massacre qui déshonore vos soldats.

Charles plaça vivement la main droite sur son cœur et dit :

— Non-seulement je ne l'ai pas autorisé, mais je le déplore profondément.

— Donnez-m'en une preuve.

— Laquelle ?

— Accordez-moi un cheval pour retourner dans la montagne, dit le vieillard en désignant de la main l'Occident.

— A l'instant même, dit Charles.

— Merci.

— C'est tout ce que vous désirez de moi ?

— Absolument tout.

Et le vieillard, dans un accès de reconnaissance passionnée, saisit les mains du colonel et, sans que celui-ci pût s'y opposer, il les couvrit de baisers et de larmes.

Pendant ce temps, le cheval qui devait emmener le sachem avait été amené. Le vieillard l'examina

en connaissant et parut satisfait du choix qu'on avait fait.

— Voulez-vous que je vous fasse accompagner ? demanda Charles en aidant l'Indien à se mettre en selle.

— Merci, dit l'Indien, c'est inutile.

— Vous ne craignez pas, malgré votre âge, la fatigue de la route ?

— Non, répondit l'Indien qui réprima un sourire en faisant à Charles un dernier signe d'adieu.

Le cavalier s'éloigna au pas jusqu'à une centaine de yards du camp. Arrivé là, il s'arrêta; et, se retournant, à la grande stupefaction de tous ceux qui le regardaient de loin, il jeta bas sa chevelure et sa barbe blanches, qui étaient postiches. Il apparut alors tel qu'il était, un homme dans toute la force de l'âge, l'œil audacieux, le front superbe.

Trois ou quatre coups de fusil, qui ne l'atteignirent pas, accueillirent le faux vieillard.

— Colonel, dit-il d'une voix rauque, j'emporte de vous un précieux souvenir.

Sans avoir compris ce que disait l'Indien, et par un geste qui lui était habituel, Charles porta la main droite au petit doigt de la main gauche. Il la retira aussitôt et poussa un cri.

La bague d'opale n'était plus à son doigt.

(A suivre.)

ÉDOUARD DIDIER.

dence des de Broc. Ce deuil atteint deux des principales familles de l'Anjou, connues et estimées de tous.

Il n'est pas du tout certain que les lucurs que nous apercevons depuis quelques jours dans le ciel soient l'effet d'une aurore boréale, dit le *Journal d'Indre-et-Loire*. Ces lucurs apparaissent non au Nord ou au Nord-Ouest, mais au Sud-Ouest ou à l'Ouest Sud-Ouest, du côté où le soleil se couche une heure avant.

Et comme à cette époque de l'année le soleil ne baisse pas bien rapidement sous l'horizon, ces lucurs sont probablement le reflet de simples nuages éclairés par la lumière crépusculaire.

L'HOMME-RAPIDE A SAUMUR.

Ainsi que nous l'avions annoncé, hier à ce lieu, sur le Chardonnet, un spectacle auquel il ne nous avait pas été donné d'assister depuis trois ans, c'est-à-dire depuis que l'Homme-Cheval était venu courir au même endroit.

Bien avant le commencement de la course, l'enceinte était garnie de spectateurs désireux d'apprécier la rare agilité et la grande résistance de M. Lejeune.

La course a commencé à trois heures et demie ; mais au lieu de quatre coureurs, trois seulement sont entrés en lice, le frère de M. Lejeune s'étant trouvé indisposé au dernier moment.

Au début, tous ont rivalisé de rapidité dans la course et de légèreté en franchissant les barrières hautes d'un mètre environ. Ils paraissaient ainsi d'égale force et l'on n'eût pu tout d'abord affirmer quel était le meilleur coureur : ruse de métier sans doute ; ils ménageaient leur monture pour arriver plus sûrement à la victoire.

Après avoir fait dix-sept fois le tour de la piste, un des concurrents s'est tenu pour battu et a abandonné la partie ; celui qui s'arrêta le second était passé quatre-vingts fois au poteau de départ ; mais M. Lejeune, pour montrer qu'il était bien le vainqueur, parcourut encore trois fois la carrière.

A son arrivée, une vraie salve d'applaudissements retentit de tous les côtés.

La journée ne devait pas se terminer ainsi pour M. Lejeune ; peu de temps après la fin de la course, il est reparti à pied pour Angers où l'appelaient des affaires importantes.

Comment on découvre un ténor.

Le dernier numéro d'Angers-Review publie les lignes suivantes sur M. Grandville, le jeune ténor de l'Association artistique que nous entendrons ce soir à Saumur, pour la troisième fois, dans *Mignon* :

M. GRANDVILLE.

Depuis le commencement de la saison théâtrale, le public angevin suit avec intérêt les progrès tous les jours plus sensibles du jeune ténor que l'Association artistique a eu la bonne fortune d'inventer.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LA CHANSON DU RUISSEAU

Et puis, sais-tu encore une chose, une chose bien triste, enfant?... C'est qu'à Paris on ne remarque, on n'accueille, on ne célèbre, on n'aime que les femmes jeunes, folles, parées, qui se fardent, qui brillent, qui dansent, qui sourient... Mais qu'il arrive à l'une d'elles une pâleur mortelle au front, une profonde blessure au cœur, et aussitôt, sans émoi, sans pitié, on se détourne d'elle, on la fuit, on se demande : « Que nous veut cette vieille abandonnée, ou cette pauvre petite malade, avec ses airs penchés, ses soupirs et ses larmes ? » Et ce mépris des amis et du monde, cette froide cruauté, cet oubli, font bien du mal, Nanon ; pourquoi donc l'en aller ?

Tu n'auras pas toujours, enfant, tes dix-sept ans joyeux, tes cheveux brun-doré, tes couleurs roses et ton malin sourire. Les femmes qui ont perdu tout cela, à Paris on ne les regarde même plus, tandis qu'au village, vois-tu bien, quand on les a aimées jadis, eh bien !... on les aime encore. Si les vieux parents ne sont plus là, s'ils dorment

Je dis inventer, car c'est aujourd'hui une véritable invention que la découverte d'un ténor, et l'heureux inventeur de ce produit si rare devrait en toute justice être autorisé à prendre un brevet qui lui permettrait de jouer pendant un certain nombre d'années du bénéfice de sa trouvaille. Il n'en est généralement pas ainsi. Sitôt que l'objet a été légèrement dégrossi, l'ambition lui pousse et ses regards se tournent fatalement du côté du pays des roubles ou des dollars (peu importe la dénomination, pourvu que cela sonne) vers lequel il ne tarde guère à porter ses pas.

Avant de venir débiter à Angers, M. G..., dit Grandville, n'avait jamais mis les pieds sur une scène. Comme les peuples heureux, notre jeune ténor n'a donc pas d'histoire. Je me permettrai simplement de raconter à nos lecteurs les circonstances dans lesquelles a eu lieu la capture de l'oiseau rare qui nous occupe.

Le Conseil municipal ayant mis l'Association artistique des concerts populaires d'Angers dans l'obligation de s'occuper du théâtre, M. J. Breton, administrateur général, partit immédiatement en campagne dans le but de réunir les éléments de la troupe homogène que l'Association tenait à former. Après des démarches sans nombre dans lesquelles M. l'Administrateur général émuoussait à peine les angles de son activité, la troupe se trouva formée. Seul le ténor manquait.

M. Breton continuait ses recherches incessantes, traversant la France de l'Est à l'Ouest, du Nord au Sud. — Rien. — La Belgique ne fut pas négligée. — Rien ! — La Suisse succéda à la Belgique. — Rien. Toujours rien !

Les lettres de M. l'Administrateur étaient navrantes et, symptôme alarmant, ses dépêches devenaient plus rares.

Pendant les courses folles de M. Breton à la recherche d'un ténor, MM. Bordier et de Romain, les deux bras de l'Association artistique, ne restaient pas inactifs.

M. Bordier entendait à Paris le ban et l'arrière-ban des ténors en disponibilité. Il avait (sans les digérer toutefois) 43 fois l'air des *Mousquetaires de la Reine* et 52 fois la cavatine de la *Dame Blanche*. Sa robuste constitution lui permit de subir sans trop de dommage ce rude assaut.

Les choses en étaient à ce point quand arriva une dépêche de M. Breton conçue en ces termes :

VOIX JEUNE TÉNOR G... BORDEAUX — JOLIE VOIX DIT-ON — PAS ENTENDU — JAMAIS MIS PIED SCÈNE.

BRETON.

M. Bordier conçut de sérieuses inquiétudes pour la santé de M. Breton. Pourtant, en désespoir de cause, il écrivit aux amis qu'il compte à Bordeaux dans le monde artistique pour avoir des renseignements sur le jeune homme en question. On lui répondit que le jeune G..., d'une famille honorable, était employé dans une maison de commerce, qu'il travaillait le chant à ses moments perdus et s'était fait entendre une ou deux fois dans des concerts d'amateurs.

Sur ces entrefaites, M. Bordier rencontra M. Pottier, le directeur du Grand-Théâtre de Bordeaux ; et lui demanda s'il connaissait le jeune G... — Certainement, répondit l'intelligent directeur. — Eh bien ! reprit M. Bordier. — Vous devez bien

peisiblement sous l'herbe du cimetière, il y a les sœurs, les frères, les amis d'autrefois, et — qui sait ? — le compagnon préféré de toute une longue vie, les enfants qu'on a portés, et qui grandissent en vous aimant... Ceux-là ne comptent pas, vois-tu, vos cheveux blancs, vos rides ; ceux-là te resteront toujours, Nanon ; pourquoi donc l'en aller ?

Donc, sois sage, Nanon, reste ici... Vois comme la forêt est belle ! Là-bas, les champs de blé mûr et de colza du père Jean-Louis étincellent comme un drap d'or. Il y a du bon, crois-moi, dans les platées de lard aux choux et les galettes de sarrasin de la mère Nanette. Tu sais bien, — et tu ne peux pas oublier, rusée mignonne, — que tu seras de toutes la plus gentille aux noces du frère François. Tu n'auras qu'à choisir entre les beaux garçons du village. Et plus tard, grand et vrai bonheur ! plus tard, Nanon, tu seras mère, quand tu auras choisi, quand tu auras aimé... Mais les filles comme Madeleine ne sont jamais mères, vois-tu ; toute leur vie, bruyante et avinée, honteuse et lente, elles sont filles !... Et tu ne peux savoir tout ce qu'il entre de raillerie, d'insulte, d'outrage, de dédain, dans ce mot, à Paris. Pour toi, si tu n'as pas les tuniques à pouffes et à volants, les chapeaux à visière et à coquelicots de la pauvre effolée, tu sentiras un jour sur ton front le baiser tendre, autour de ton cou les petits bras caressants et très-doux d'un enfant bien-aimé... Il n'y pas de triomphe,

penser, ajouta en riant M. Pottier, que si je croyais qu'il y eût quelque chose, il y a longtemps que ça serait fait.

M. Breton continuait vainement à courir le monde, quand M. Bordier, renonçant subitement à ses auditions ténérisantes, prit un beau soir le rapide de Bordeaux et arriva à 8 heures du matin dans le cabinet directorial du Grand-Théâtre de cette ville, et, s'adressant à M. Pottier, lui tint à peu près ce langage :

M. BORDIER. — Mon cher Monsieur Pottier, voulez-vous être assez gentil pour me prêter tantôt votre salle et votre pianiste ?

M. POTTIER. — ?

M. BORDIER. — Pour une audition.

M. Pottier fit de la meilleure grâce ce que lui demandait M. Bordier. — M. G... chanta la *Sérénade du Barbier* et la *Cavatine de Faust*. Une heure après, il avait signé un engagement avec l'Association artistique d'Angers. X...

DURTAL. — Le 28 novembre, le nommé Jean Chartier, âgé de quarante ans, habitant Longué, a été assailli, en sortant d'une auberge de Durtal, par trois individus qui lui étaient inconnus.

Ses blessures, assez graves pour l'empêcher de se rendre à son domicile, le contraignirent de se coucher dans un chemin où il fut trouvé dans un triste état.

Malgré les plus actives recherches de la gendarmerie de Durtal, il fut impossible de découvrir les malfaiteurs.

MOULHERNE. — La nommée Françoise Chevalier, marchande de gâteaux à Moulherne, a été trouvée noyée dans un fossé de cette commune.

D'après les constatations du docteur Varrilhon, médecin à Noyant, cette femme aurait succombé à une congestion occasionnée par l'ivresse. (Anjou.)

Publications de mariage.

Baptiste-Nemée Vacher, cuisinier, de Saumur, et Augustine-Élisa Lambert, employée de commerce, d'Angers.

Joseph Geiger, cordonnier, de Hatten (Alsace), et Cécile-Marie Bastian, sans profession, de Saumur.

Avis mortuaire.

Les personnes qui n'auraient pas reçu de lettre de faire part de la mort de M. JOSEPH BOULAY sont priées, de la part de la famille, de considérer le présent avis comme une invitation.

Les convoi et enterrement auront lieu demain mardi, à 3 heures de l'après midi, dans l'église de Baigneux.

Le deuil se réunira à la maison mortuaire, Croix-des-Sables.

vois-tu, que cette joie n'efface. Je te la promets d'avance, je te la prédis, moi ruisseau ; pourquoi donc l'en aller ?

En courant au milieu des herbes, en bouillonnant le long des pierres, le ruisseau habitait ainsi, et Nanon l'écoutait toujours. Elle avait eu tour à tour, tandis qu'il lui parlait de sa petite voix d'ami, des sourires, des frissons, des larmes. Elle se sentait ébranlée, émue, disposée à le croire... D'abord un ruisseau n'est pas un homme : il ne peut pas mentir.

Aussi, avant même qu'il eût fini, inclina-t-elle gravement la tête tout en étouffant un soupir, comme si elle renonçait à une chimère et se faisait une promesse. Aussi s'éloigna-t-elle du bois avec un regard plus joyeux, un front plus uni, et d'un pas plus agile, et courut-elle, avec son gai sourire d'autrefois, en rentrant au logis, jeter ses beaux bras d'enfant au cou de la mère Nanette.

Et, plus tard, elle vida lestement son assiette de soupe ; elle vit paraître avec un vrai plaisir les galettes de sarrasin sortant de la poêle, croustillantes, dorées. Le cidre, clair, ambré et mousseux ce soir-là, lui fit oublier le champagne. Elle amena un bon gros rire sur les joues fraîches du frère François en se penchant à son oreille pour lui demander : « Quand donc trinquerons-nous et danserons-nous à ta noce ? » Et elle s'endormit enfin, avec un petit

Faits divers.

L'INCENDIE DE ROUBAIX (suite). — On croit connaître la cause du terrible incendie qui a éclaté mercredi soir à Roubaix, et dont nous avons fait connaître les détails.

Le feu s'est déclaré au métier à filer le coton n° 44. L'ouvrier qui conduit ce métier, revenant de dîner, le déclancha pour être prêt à le mettre en marche au moment de la reprise du travail. C'est alors qu'une étincelle, produite, sans doute, par le choc des deux coussinets en fer, enflamma les fils tendus au-dessus ; on sait avec quelle rapidité la flamme s'est propagée.

Les pertes matérielles causées par l'incendie s'élèvent à plus de trois millions de francs.

Voici le sommaire du dernier numéro de l'Univers illustré :

TEXTE : Courrier de Paris, par Gêrôme. — Menus faits. — Théâtres, par Damon. — Les événements du Soudan, par Ch. F. — Revue scientifique, par le docteur E. Decaisne. — L'amiral Tromp, par R. Bryon. — Variétés : Le théâtre d'Alexandre Dumas, par Fiorentino. — Courrier du Palais, par M. Guérin. — Un hiver en Laponie, par X. Dachères. — Le Cacique (suite et fin), journal d'un marin, par Henri Rivière. — Bulletin financier, par Plutus. — Courrier des modes, par M^{me} Iza de Cérigny. — Échecs.

GRAVURES : Les événements du Soudan : Types et costumes de l'armée égyptienne massacrée à Obéid ; partie aristocratique d'un village ; prisonniers arabes emmenés par des bachi-bouzouks. — Beaux Arts : L'amiral Tromp, d'après Rembrandt. — Théâtre national de l'Odéon : Severo Torelli, par M. François Coppée. — Théâtre-Italien : Simo n Bocanegra, par M. Piave, musique de Verdi. — Le manoir abandonné. — Un hiver en Laponie (cinq dessins). — M. Victor Maurel, directeur du nouveau Théâtre-Italien. — Rébus.

Abonnements : un an, 21 fr. ; six mois, 11 fr. ; trois mois, 6 fr.

Bureaux : rue Auber, 3, Paris.

Théâtre de Saumur.

Association Artistique d'Angers (7^e année).

LUNDI 3 décembre 1883,

MIGNON

Opéra-comique en 3 actes et 4 tableaux, paroles de MM. Michel Carré et Jules Barbier, musique d'Ambroise THOMAS.

Distribution :

Wilhem Meister..... MM. Grandville.
Lothario..... Poitevin.
Laërte..... Constance.
Jarno..... Ch. Isaac.
Antonio..... Allain.
Philine..... M^{me} Marie Garcin.
Mignon..... C. Poyard.
Frédéric..... Z. Bonnaud.

Le prince de Tiesenbach, M. Pléat. — Le duc de Rosemberg, M. Carrell. — Aloysius, M. Fauchaux. — Zafari, M. Guilbert.

La duchesse de Rosemberg, M^{me} Allain. — Première servante, M^{me} Fauchaux.

Bohémiens, comédiens, seigneurs et dames, bourgeois, paysans, paysannes.

Bureaux, 7 h. 3/4 ; rideau, 8 h. 1/4.

frisson de bonheur égoïste et de rustique volupté, dans les gros draps de toile parfumés de lavande, en pensant à ces pauvres corps de femmes, de jeunes filles, d'enfants, jadis beaux, blancs, légers et souples comme le sien, et maintenant raidis, glacés, gonflés, bleuâtres, que tout là-bas, à l'horizon, la Seine, venant de Paris, emportait vers la mer.

Heureuse petite Nanon ! éloquent ruisseau !... Car c'est ainsi : autour de nous, à toute heure, en tout lieu, s'élève incessamment la grande, la puissante voix des choses. Elle nous parle, nous instruit, nous encourage, nous console.... Et c'est à nous de l'écouter.

ETIENNE MARCEL.

FIN.

Un pochard endormi sur un banc est réveillé par la pluie.

Il regarde autour de lui ; le scintillement des lumières sur le trottoir humide et sa raison quelque peu dérangée lui donnent l'illusion de l'eau.

— Tiens ! la mer, dit-il. Et il se jette sur le pavé.

Fortement contusionné, il se relève, et d'un air étonné : — Elle est gelée.

Marché de Saumur du 1^{er} Décembre

Blé semaille (l'h.)	18 50	Huile de noix	50 130
From. 1 ^{re} q. (l'h.)	77	Graine tréfle	50
From. (l'h.)	77	— lin.	70
Halle, moy'n'	77	— luzerne	50
Seigle	75	Foin (dr. c.)	780 75
Orge	65	— — — — —	70
Avoine h. bar.	50	Paille —	780 45
Fèves	75	Amandes	50
Pois blancs . . .	80	Cire jaune . . .	50 190
— rouges	80	Chanvres 1 ^{re}	—
Colza	65	— qualité (52 k. 500)	42
Chenevis	50	2 ^e — — — —	39
Farine, culas.	157	3 ^e — — — —	35

COURS DES VINS.

BLANCS (2 hect. 30).	
Coteaux de Saumur, 1881, 1 ^{re} qualité	100 à »
Id. 1881, 2 ^e id.	» à »
Ordin., envir. de Saumur 1881, 1 ^{re} id.	90 à »
Id. 1881, 2 ^e id.	80 à »
Saint-Léger et environs 1881, 1 ^{re} id.	90 à »
Id. 1881, 2 ^e id.	80 à »
Le Puy-N.-D. et environs 1881, 1 ^{re} id.	90 à »
Id. 1881, 2 ^e id.	80 à »
La Vienne, 1881.	80 à 65
ROUGES (2 hect. 30).	
Souza y et environs, 1881	160 à »
Id. 1881	» à »
Champigny, 1882	1 ^{re} qualité 200 à »
Id. 1882	2 ^e id. 175 à »
Id. 1881	1 ^{re} id. » à »
Id. 1881	2 ^e id. » à »
Varrains, 1882	» à »
Varrains, 1882	90 à »
Bourgueil, 1882	1 ^{re} qualité 115 à »
Id. 1882	2 ^e id. 100 à »
Id. 1881	1 ^{re} id. » à »
Id. 1881	2 ^e id. » à »
Restigné 1881	» à »
Id. 1881	» à »
Chinon, 1882	1 ^{re} id. 90 à »
Id. 1882	2 ^e id. 80 à »
Id. 1881	1 ^{re} id. » à »
Id. 1881	2 ^e id. » à »

MAGASIN PITTORESQUE

Quai des Grands-Augustins, 29, à Paris.

Paris, un an 40 fr. — Départements. 12 fr.
Union postale 13 fr.

Le *Magasin pittoresque* (rédacteur en chef, M. Édouard Charton) contient, dans son numéro du 30 novembre :

TEXTE. — L'Orgueil d'une mère, par M. J. Girardin. — Guillaume Budé, par M. B. Houréau, de l'Institut. — Se souvenir, par M. E. Noël. — Les Aventures de M. Lambkin. — L'Ours de neige, par Mme J. Colomb. — Elne (Pyrénées-Orientales). — Acclimatation, par M. A. de Quatrefoies, de l'Institut. — Lettre inédite de Jean Reynaud. — Un Marchand de vin du dix-septième siècle.

GRAVURES. — Orgueil maternel, composition et dessin de Giacomelli. — Guillaume Budé, fondateur du Collège de France, statue par Maximilien Bourgeois. — Fin de M. Lambkin, par G. Cruikshank (4 fig.). — C'offre d'Elne : Chapiteaux. — Le Marchand de vin du dix-septième siècle, d'après Laguiet.

LA SEMAINE ILLUSTRÉE

Prix : 40 centimes le numéro.

Sommaire du numéro du 24 novembre 1883.

Chronique parisienne, par Alcèste.
Chronique générale, par Emile Faure.
Micheline Arrial, roman inédit (suite), par Paul Perret.
Mes aventures à Zuni (suite et fin), 2 gravures, par Franck H. Cushing.
Le Prince et le Pauvre, roman (suite), 3 gravures, par Marc Twain.

Promenades en France : Le château de Château-dun (Le grand escalier), 1 gravure.
Courrier théâtral, par Albrecht de Buys.
Sphinxiana. — *Bibliographie*, par Ferguson. — *Chronique agricole*, par Marcel de Montbrien. — *Bulletin financier*, par Emile Briau.

Librairie H. Oudin, 51, rue Bonaparte, Paris.

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1878 (CLASSE 66).
MÉDAILLE D'ARGENT

COFFRES-FORTS

M. HAFFNER aîné, fabricant de coffres-forts, a obtenu une MÉDAILLE D'ARGENT à l'Exposition universelle de Paris pour la perfection qu'il a apportée dans la construction de ses coffres-forts. Reconnus supérieurs pour leur solidité, leur incombustibilité, leurs serrures ont présenté au jury une sécurité incomparable contre les crocheteurs les plus habiles.

Nous sommes heureux de porter cette bonne nouvelle aux nombreuses personnes qui se sont déjà munies de coffres de la maison Haffner, et nous pensons qu'elle déterminera en faveur de cette maison ceux de nos lecteurs qui pourraient hésiter encore dans le choix d'un constructeur.

Coffres depuis 120 fr. jusqu'à 2,000 fr. et au delà. Pour les renseignements, s'adresser au bureau du journal, où il y en a toujours en dépôt.

En dehors du dépôt, un *bel album* en chromo-lithographie est à la disposition des personnes qui voudront se rendre compte du choix, de la variété et de la beauté des Coffres de la Maison HAFFNER.

FAVEUR SPÉCIALE

ACCORDÉE A NOS ABONNÉS

5 fr.

AU LIEU

DE

8 fr.



Nos abonnés connaissent, de réputation au moins, la vaillante et spirituelle

LANTERNE D'ARLEQUIN

illustrée de charmants dessins d'actualité, reproduisant, avec leurs traits, les faits et gestes des beaux messieurs qui gouvernent la R. F.

L'abonnement à la *Lanterne d'Arlequin* est de 8 fr. par an.

Une combinaison particulière avec la Direction de cette publication satirique, nous permet de l'offrir à nos abonnés, anciens et nouveaux, moyennant 5 fr. par an.

Pour recevoir cette PRIME, il suffit à tout abonné d'adresser une bande de notre journal à M. le Directeur de la *Lanterne d'Arlequin*, rue Richelieu, 13, à TOURS.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

Ligne d'Orléans (Service d'Été)		Ligne de l'Etat (Service d'Hiver modifié depuis le 1 ^{er} octobre 1883)													
DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.		SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY					MONTREUIL-BELLAY - SAUMUR								
3 heures 8 minutes du matin, express-poste.		Mixte matin.	Mixte matin.	Mixte soir.	Mixte soir.	Mixte matin.	Mixte matin.	Mixte soir.	Mixte soir.	Omn. soir.	Direct. soir.				
6 — 45 — matin (s'arrête à la Possonnière)		Saumur (départ)	6 05	8 50	1 05	3 05	7 55	Montreuil-Bellay (départ)	6 55	9 45	4 27	8 30	11 03		
8 — 56 — matin, omnibus-mixte.		Chacé-Varrains	6 15	9 01	1 16	3 16	8 05	Brézé, Saint-Cyr-en-Bourg	7 13	10 07	4 43	8 46	11 13		
1 — 25 — soir, —		Brézé, Saint-Cyr-en-Bourg	6 23	9 10	1 25	3 20	8 13	Chacé-Varrains	7 22	10 20	4 51	8 54	11 21		
3 — 32 — — express.		Montreuil-Bellay (arrivée)	6 38	9 27	1 42	3 47	8 28	Saumur (arrivée)	7 35	10 33	5 3	9 06	11 35		
7 — 15 — — omnibus.															
10 — 34 — — (s'arrête à Angers).															
DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.		SAUMUR et MONTREUIL à THOUARS				THOUARS et MONTREUIL à SAUMUR			MONTREUIL-BELLAY - POITIERS venant d'Angers.			POITIERS - MONTREUIL-BELLAY allant à Angers.			
3 heures 26 minutes du matin, direct-mixte.		Mixte matin.	Mixte soir.	Mixte matin.	Mixte soir.	Mixte matin.	Mixte soir.	Omn. matin.	Omn. soir.	Mixte soir.	Omn. matin.	Mixte soir.	Mixte soir.		
8 — 21 — — omnibus.		Saumur (départ)	6 05	7 55	Thouars (départ)	8 56	3 50	Montreuil (départ)	7 5	1 53	8 35	Poitiers (départ)	5 50	12 10	6 10
9 — 37 — — express.		Montreuil-Bellay	7 03	8 40	Brion-sur-Thouet	9 09	4 02	Loudun	7 58	2 49	9 33	Neuville	6 28	12 55	7 02
12 — 48 — — soir, omnibus-mixte.		Lernay	7 14	8 51	Lernay	9 18	4 10	Arçay	8 27	3 14	9 53	Mirebeau	6 55	1 28	7 56
4 — 24 — — — express-poste.		Brion-sur-Thouet	7 27	8 59	Montreuil-Bellay	9 45	4 27	Mirebeau	9 23	4 10	10 47	Arçay	8 01	2 27	9 16
10 — 44 — — —		Thouars (arrivée)	7 46	9 16	Saumur (arrivée)	10 33	5 03	Neuville	9 53	4 25	11 17	Loudun	8 38	8 13	10 12
Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56.								Poitiers (arrivée)	10 32	4 56	11 52	Montreuil-Bellay (arrivée)	9 24	4 09	10 58

Agence des Ventes et Locations
L. RENARD
ANCIEN NOTAIRE,
56, rue de Bordeaux, Saumur.

AGENCE SPÉCIALE
Pour la location, la vente et la gestion des maisons, châteaux, villas, propriétés et pour la cession des fonds de commerce.
A VENDRE : 2 maisons et leurs dépendances, situées l'une rue du Collège, et l'autre rue de la butte des Moulins.
Placements de fonds.
Recouvrements de toute nature.
Consultations gratuites.
S'adresser audit M. RENARD, sous-directeur du Crédit Foncier de France, agent général de l'Union, compagnie d'assurances sur la vie humaine.

ECOLE DE DRESSAGE
Du DORAT (Haute-Vienne).

Vente de Chevaux

A VENDRE
20 CHEVAUX de selle
Et d'attelage
DE 3 A 8 ANS, DE 1^{re}40 A 1^{re}60.

La liste détaillée sera envoyée aux personnes qui en feront la demande à M. le Directeur de l'École de Dressage du Dorat (Haute-Vienne).
Plusieurs de ces chevaux n'étant pas en permanence à l'École, il est indispensable d'écrire quelques jours à l'avance à M. le Directeur, en lui désignant l'espèce de chevaux qu'on désire.
Il est toujours préférable de choisir, pour visiter les chevaux, le 13 de chaque mois, ou le 14 quand le 13 se trouve un dimanche ou jour de fête.

MINISTÈRE DE LA GUERRE.

ADJUDICATION DES TRAVAUX DU GÉNIE

A exécuter dans la place de Saumur, pendant les exercices 1884, 1885, 1886, 1887, 1888 et 1889.
L'ADJUDICATION aura lieu, sur soumissions cachetées, le **vendredi 21 décembre 1883**, à 2 heures du soir, à la Mairie de Saumur.

On pourra prendre connaissance du bordereau des prix et de tous les documents relatifs à cette adjudication, tous les jours, dimanches et fêtes exceptés, de 8 à 11 heures du matin et de 1 heure à 5 heures du soir, au bureau du Génie, place du Chardonnet. (772)

AUX ÉLÉGANTS

CHENISERIE MODÈLE

M. MONTEL

12, rue Beaurepaire, 12, au rez-de-chaussée.
La maison se charge des RÉPARATIONS.

AVIS

L'Usine à Gaz de Saumur se charge de faire toutes installations et fournitures d'appareils d'éclairage et de chauffage par le gaz, moyennant une location mensuelle, variant de 0 fr. 25 à 2 fr., suivant l'importance des objets loués, non compris le compteur. (732)

A LOUER MAISON MEUBLÉE

Rue de la Montée-du-Fort, 17.
S'y adresser. (630)

A VENDRE

très-bonne et forte JUMENT NORMANDE, baie, 5 ans, propre à toute espèce de service.

S'adresser chez MM. BRUNET et PINET, à Saumur. (723)

A VENDRE plusieurs couples de FAISANS (communs, argentés et de Mongolie).

S'adresser à M. LE PELLETIER, au château de Salvart, à Neuillé.

La Maison GELLUSSEAU et RICOCHON, rue Cour-Saint-Jean, n° 6, demande un jeune homme désireux de faire son apprentissage en mercerie et bonneterie. (764)

La maison SAINTON-GUILLON, quai de Limoges, demande un apprenti.

Un jeune homme sérieux demande une place de comptable dans une maison de commerce.

S'adresser au bureau du journal.

M^e GOUTARD, notaire à Neuillé, demande de suite un Clerc sachant faire les actes courants.

M. VAUDEL, Grand'Rue, n° 45, à Saumur, a l'honneur d'informer le public qu'il se charge de la distribution en ville des lettres de faire part et tous imprimés à des prix modérés.

PIANOS ET INSTRUMENTS

L. FISCHER ET FILS

FACTEURS DE PIANOS ET LUTHIERS

49, Rue d'Orléans, SAUMUR.

Vente, Échanges, Accords, Location et Réparations de tous Instruments, — Musique.

ABONNEMENTS POUR L'ACCORD ET L'ENTRETIEN DES PIANOS :

4 Accords par an 9 fr.
6 Accords par an 12 »

Abonnements à la lecture musicale.

Médailles aux Expositions universelles de Lyon, 1871 ; Londres, 1862 ; Paris, 1855, 1867, 1878, etc.

BANDAGES HERNIAIRES

DE MM. WICKHAM FRÈRES, CHIRURGIENS-HERNIAIRES, RUE DE LA BANQUE, 16, A PARIS.

Seul dépôt à Saumur, chez M^{re} V. LARDEUX, coutelier-bandagiste, rue Saint-Jean.

Ces bandages sont à ressorts élastiques et à vis de pression ou d'inclinaison, sans sous-cuisses, et ne fatiguent point les hanches. — M^{re} V. LARDEUX a attaché à sa maison un homme de confiance, capable et expérimenté, qui se charge de choisir et d'appliquer le Bandage le plus convenable à chaque hernie ; toutes les personnes qui en font usage éprouvent un soulagement réel, et leur efficacité tend à faciliter une guérison complète.

PRIX MODÉRÉS.

M^e FLEURIAU, notaire à Bourgueil (Indre-et-Loire), demande un 1^{er} clerc.

M. ROY, AIMÉ, à Oyron, par Thouars, demande une place de cocher ou valet de chambre ; et pour sa femme un emploi de femme de chambre. (705)

Régisse Sanguinée GUÉRIT

les Rhumes, Gastrites, Crampes, Faiblesses d'Estomac et facilite la Digestion. 0^{re}75 dans toutes Pharmacies.

Saumur, imprimerie P. GODET.